

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Cabinet

Mâcon, le 09 NOV. 2016

Le préfet de Saône-et-Loire

à

Mesdames et messieurs les maires du département  
de Saône-et-Loire

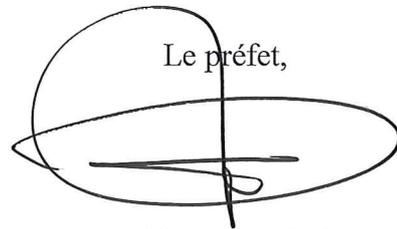
(en communication à mesdames et messieurs les  
sous-préfets)

**OBJET** : Pavoisement des édifices publics à l'occasion du 98<sup>ème</sup> anniversaire de  
l'Armistice du 11 novembre 1918.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales du jeudi 10 novembre au samedi 12 novembre 2016 à l'occasion du 98ème anniversaire de l'Armistice de 1918.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le préfet,



Gilbert PAYET